

Accès WIFI

Règlement d'accès au WIFI

Le réseau WIFI est disponible dans tous les bâtiments de l'établissement et est plus facilement utilisable à partir de tout type de machines (smartphone Android, iPhone, tablette, ordinateur portable, ...). Le filtrage internet est géré en fonction de votre classe.

Pour rappel, l'ensemble de vos connexions est journalisé. Ces données de connexion sont conservées de manière confidentielle pendant un an, conformément à l'article L. 34-1 du code des postes et des communications électroniques et à son décret d'application n° 2021-1362 du 20 octobre 2021.

Ces journaux sont traités par le Lycée et Campus Saint-Joseph, responsable de traitement, aux seules fins de sécurité des systèmes d'information et de respect de ses obligations légales. Ils ne font l'objet d'aucune exploitation commerciale et ne sont communiqués qu'aux personnes habilitées ou, sur réquisition, aux autorités judiciaires.

Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement de ces données.

Nous vous demandons donc de vous conformer à la loi et de respecter quelques principes de base :

- Utilisez cet accès pour vous documenter, voire vous divertir, mais en aucun cas à des fins de téléchargement abusif. La législation punit le téléchargement illégal portant atteinte aux droits d'auteurs et aux bonnes mœurs.
- Vous êtes responsable de votre matériel. Nous ne pouvons être tenu·e·s pour responsables d'un quelconque dysfonctionnement.
- Vous êtes responsable de votre accès au réseau. Ne donnez à personne vos codes d'accès.
- En règle générale, n'accédez pas à des sites internet et des applications contraires à la loi (racisme, apologie du terrorisme, contenus pédopornographiques, atteinte à la vie privée, harcèlement, ...).

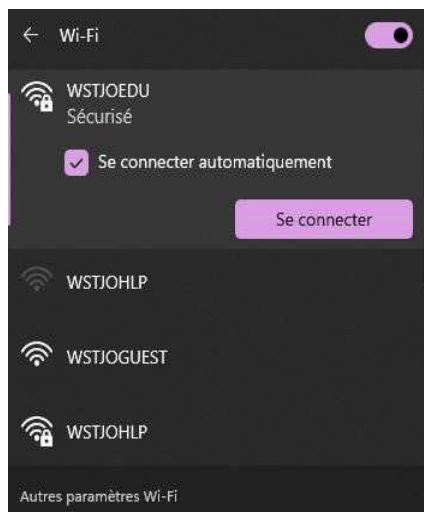
Le non-respect de ces quelques règles élémentaires peut contraindre l'établissement à réduire ou interrompre votre accès aux ressources informatiques, à entamer des poursuites judiciaires ou à fournir les traces de vos accès à la justice.

Procédure d'accès

Connexion au réseau WIFI

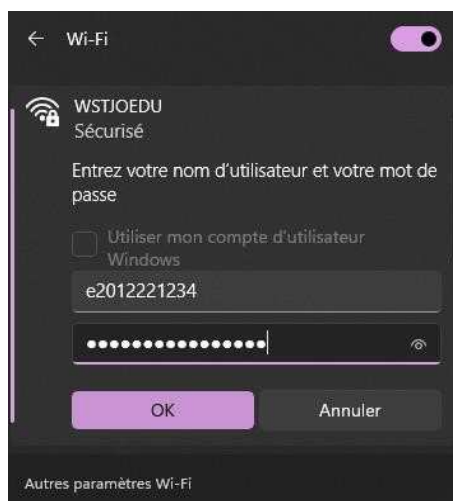
Vous devez vous connecter au réseau WIFI suivant :

SSID : **WSTJOEDU**



Une demande d'authentification apparaît :

- Utilisez votre « Username » de « St-Jo » (par exemple « e201221234 »).
- Indiquez votre mot de passe fourni.
- Cliquez sur le bouton « OK ».



Une fois authentifié-e, vous pouvez désormais naviguer sur internet